

## La guerre du canal 1951-1952

Anne-Claire de Gayffier-Bonneville

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/881>

DOI : [10.4000/cdlm.881](https://doi.org/10.4000/cdlm.881)

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2005

Pagination : 111-136

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Anne-Claire de Gayffier-Bonneville, « La guerre du canal 1951-1952 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 70 | 2005, mis en ligne le 12 mai 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/881> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.881>

---

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# La guerre du canal 1951-1952

Anne-Claire de Gayffier-Bonneville

---

- 1 Le 8 octobre 1951, le président du Conseil égyptien, Mustafa al-Nahhâs Pasha, soumet au Parlement un projet de loi portant dénonciation unilatérale du traité anglo-égyptien de 1936, base des relations entre l'Égypte et la Grande-Bretagne. La proposition d'abrogation du traité est accueillie avec enthousiasme par la population égyptienne qui a le sentiment d'avoir enfin obtenu ce qu'elle réclamait depuis tant d'années, la fin de la tutelle anglaise sur l'Égypte. La foule, au Caire, à Alexandrie, à Suez, à Port Tawfiq descend dans la rue pour acclamer Nahhas et crier sa détestation des Britanniques.
- 2 Les journaux déclarent dès le lendemain :  
« Nous sommes aujourd'hui libres depuis hier. Libres pour la première fois depuis des siècles. Nous ne sommes plus soumis à une suzeraineté de la Turquie ou à un traité d'occupation »<sup>1</sup>.
- 3 Même les adversaires politiques de Nahhâs Pasha s'enflamment à cette nouvelle : « *J'ai vécu pour voir le traité dénoncé. J'espère vivre assez pour voir le départ du dernier soldat de l'armée d'occupation* », proclame le président du Parti national <sup>2</sup>, soulignant avec perspicacité l'absence de simultanéité, voire d'automaticité, entre dénonciation et évacuation des forces militaires britanniques présentes sur le sol égyptien. C'est pourquoi, aux yeux du plus grand nombre il est nécessaire de se mobiliser pour contraindre les Anglais au départ, leur présence dans la zone du canal de Suez n'ayant plus, du point de vue égyptien, de fondement juridique. La « guerre du canal » s'ouvre ainsi dans le courant du mois d'octobre 1951 et se prolonge jusqu'au printemps de l'année suivante.
- 4 D'abord simple épisode d'une décolonisation qui se prolonge depuis 1922, la « guerre du canal » révèle, par l'énergie déployée par les Britanniques pour faire face à cette situation de crise, l'extrême sensibilité de ces derniers aux évolutions de la région et leurs desseins sur cet espace hautement stratégique. Du côté égyptien, la violence déborde le cadre des relations anglo-égyptiennes et des revendications nationales pour animer une lutte politique et sociale, voire civilisationnelle.  
La fuite en avant du gouvernement égyptien

- 5 La proposition faite le 8 octobre 1951 aux parlementaires égyptiens de dénoncer le traité de 1936 est l'aboutissement d'un long processus amorcé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale en vue de réviser les termes de l'alliance anglo-égyptienne. Les Égyptiens considèrent que l'établissement de relations entre États sur des bases nouvelles dans le cadre de l'ONU d'une part, et l'aide qu'ils ont fournie à l'empire britannique pendant la guerre, d'autre part, leur donnent le droit « *de faire disparaître toute restriction portant atteinte à [leur] souveraineté et à [leur] indépendance* »<sup>1</sup>.
- 6 La présence de troupes britanniques, en vertu du traité de 1936<sup>2</sup>, est précisément perçue comme une entrave à la souveraineté du pays depuis l'« incident d'Abdîn » : les événements du 4 février 1942, au cours desquels l'ambassadeur de Grande-Bretagne est venu imposer au roi Farouk, « *à la pointe des baïonnettes britanniques* »<sup>3</sup>, le nom du nouveau président du Conseil, ont en effet alerté les Égyptiens sur la capacité d'ingérence des Britanniques dans les affaires intérieures égyptiennes tant que ceux-ci disposeraient de soldats dans la vallée du Nil. Il importe donc, au lendemain de la guerre, de renégocier le traité signé en 1936 dans un contexte particulier de menaces italiennes depuis l'Éthiopie sur la vallée du Nil.
- 7 Les premières conversations s'engagent entre Égyptiens et Britanniques dans le premier trimestre de l'année 1946 mais buttent à la fin de l'année sur la question soudanaise, les Égyptiens ne voulant pas reconnaître au Soudan le droit « *de choisir son futur statut* », n'admettant que l'idée d'une unité permanente de l'Égypte et du Soudan sous la couronne égyptienne. Le recours au Conseil de Sécurité des Nations Unies l'année suivante ne permet pas plus de trouver un terrain d'entente entre les deux parties. En mars 1948, de nouvelles discussions relatives à la seule question soudanaise sont entamées dans le plus grand secret mais sont abandonnées sous la pression de l'opposition dès que les termes du projet sont dévoilés.
- 8 Durant les deux années suivantes, de juin 1948 au printemps 1950, le dialogue anglo-égyptien n'est pas renoué : du côté égyptien, l'action gouvernementale choisit de se recentrer sur les problèmes intérieurs du pays ; quant aux Britanniques, instruits par les déboires essuyés depuis trois ans, ils affichent leur intention de ne plus négocier avec un gouvernement ne disposant pas d'une majorité confortable.
- 9 L'arrivée au pouvoir du *Wafd*, parti majoritaire, crée les conditions d'une reprise des négociations : le risque de voir un accord rejeté par la rue est écarté par cette nouvelle configuration politique ; en outre les conversations devraient être plus faciles à mener avec un interlocuteur sur lequel ne s'exerce qu'une faible pression. Bien plus, la perspective d'avoir à s'entretenir avec le *Wafd* sourit aux Britanniques qui gardent le souvenir des dispositions bienveillantes prises, pendant la guerre, par le parti alors au pouvoir ; le *Wafd* s'est également acquis l'image d'un parti « *plus réaliste et plus facile dans les négociations que les autres gouvernements lorsqu'ils sont en place* »<sup>4</sup> ; les Britanniques ne doutent pas non plus que le *Wafd* espère asseoir durablement son emprise sur la société égyptienne et que le moyen d'y parvenir est d'obtenir une nouvelle convention d'alliance. Le *Wafd* paraît bien être le meilleur interlocuteur possible pour les Britanniques.
- 10 Cependant, depuis le dernier passage du *Wafd* au pouvoir pendant la Seconde Guerre mondiale, d'espoirs en échecs, le sentiment national égyptien s'est beaucoup attisé, réduisant d'autant la marge de manœuvre des gouvernements. Le discrédit dont souffrent les partis parlementaires empêche le *Wafd* d'être trop conciliant avec les

Britanniques ; il se doit même d'adopter une position ferme à l'égard de ses interlocuteurs pour faire taire les rumeurs qui commencent à se répandre selon lesquelles les dirigeants égyptiens sont « *tous des instruments dociles de l'impérialisme britannique* ». Ainsi le *Wafd* ne peut accepter qu'un accord stipulant au minimum l'évacuation du territoire égyptien par les troupes britanniques, comme le prévoyait le premier projet de 1946, et la reconnaissance de la souveraineté égyptienne sur le Soudan. Au lieu du partenaire conciliant qu'ils s'attendent à trouver, les Britanniques sont confrontés, dès l'ouverture des pourparlers, à un *Wafd* intransigeant.

- 11 Un an après la reprise des conversations anglo-égyptiennes, aucune position commune n'est encore arrêtée : la question du maintien des troupes britanniques dans la zone du canal de Suez reste entière, l'élargissement du cadre bilatéral des négociations militaires à de tierces puissances n'a pas été retenu, l'évolution politique du Soudan reste incertaine et fait l'objet de procès d'intention respectifs. Ce bilan fait sourdre à l'été 1951 quelques signes d'impatience parmi les Egyptiens<sup>1</sup>.
- 12 Or, il se trouve que l'échec de l'action gouvernementale n'est pas seulement patent sur la question nationale. Le cabinet wafdiste ne parvient pas non plus à enrayer la hausse des prix, préoccupation permanente des Egyptiens depuis la Seconde Guerre mondiale ; des mesures inadaptées comme la majoration du bonus de vie chère ont même tendance à favoriser l'inflation<sup>2</sup>. Les affaires de corruption qui éclatent au grand jour, même si elles ne mettent pas toutes en cause le ministère Nahhâs, entretiennent autour du monde politique une atmosphère de suspicion et de défiance<sup>3</sup>. Le *Wafd* connaît également des dissensions en son sein<sup>4</sup>, qui lorsqu'elles éclatent sur la scène publique, ébranlent la confiance ténue que les Egyptiens portent encore à leurs responsables politiques. Un an et demi après son arrivée aux commandes de l'Etat, le *Wafd* est dans une position très inconfortable. La rue se fait pressante et seul un coup de théâtre peut espérer rendre à ce gouvernement à bout de souffle quelque crédit.
- 13 Le coup de force opéré par les nationalistes iraniens au début de l'année 1951 et son apparent succès ont, dans le contexte égyptien de défaveur gouvernementale, très certainement joué un rôle considérable dans les orientations suivies par la politique égyptienne. Le chef du gouvernement égyptien avait certes déjà proclamé dans le discours du Trône du 16 novembre 1950 ne négliger aucun moyen pour obtenir la réalisation des aspirations nationales, y compris l'annulation du traité de 1936<sup>5</sup>, mais la menace est mise à exécution sitôt la réussite de l'entreprise iranienne connue<sup>6</sup>.
- 14 En mars 1951, le *Majlis* iranien vote une loi portant nationalisation de l'industrie pétrolière iranienne, y compris l'*Anglo-Iranian Oil Company*. Le 25 septembre, Mossadegh donne sept jours aux Britanniques pour quitter Abadan et le 4 octobre, Abadan est effectivement évacué. La crise iranienne n'est cependant pas comparable à celle de l'Egypte et si le gouvernement égyptien espère obtenir le même résultat en dénonçant l'alliance anglo-égyptienne, il commet une erreur d'analyse : le départ des Britanniques d'Iran est conçu comme un moyen de faire pression sur le gouvernement Mossadegh.
- 15 Le Royaume-Uni table sur l'incapacité de l'Iran de poursuivre, sans les techniciens anglais, l'exploitation pétrolière ; il espère que, privé d'une bonne partie de ses ressources financières et confronté à de graves difficultés budgétaires, l'Iran sera contraint de reprendre le dialogue et assouplira ses positions. Le rôle des Britanniques dans la vie économique de l'Egypte est certes important mais n'est pas aussi fondamental que dans l'Iran des Pahlavis : une évacuation ne peut constituer dans le

cas égyptien un moyen de pression ; elle ne garantit pas non plus la signature d'un nouveau traité d'alliance avec l'Égypte. Cela explique *a contrario* la fermeté que Londres oppose aux Égyptiens dès que la décision d'abrogation est annoncée<sup>16</sup>.

#### Boycott et violences

- 16 Si nul n'ignore, en ce mois d'octobre 1951, que la dénonciation du traité 1936 est une manœuvre du cabinet Nahhâs pour raffermir son autorité chancelante, distraire le peuple de sa situation misérable et retarder la mise en œuvre de réformes sociales très attendues<sup>17</sup>, il n'empêche que celle-ci répond à un désir profond de la population égyptienne. De nombreuses initiatives expriment son enthousiasme patriotique. A Alexandrie, par exemple, le conseil municipal décide « *de faire enlever toutes les plaques des rues de la ville portant des noms de militaires britanniques. Ont ainsi été débaptisées la rue Kitchener qui rendit le Soudan à l'Égypte, celle du maréchal Allenby qui repoussa les attaques turques contre le canal de Suez pendant la Première Guerre mondiale* », rapporte, non sans une pointe d'ironie, le rédacteur de la note d'informations destinée au comité de direction de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez<sup>18</sup>.
- 17 Plus sérieusement, l'instauration d'un boycott économique est préconisée comme moyen susceptible de provoquer le départ des Anglais en compromettant leurs intérêts dans le pays. Dans cet esprit, les Chambres égyptiennes de Commerce invitent leurs membres, au terme de la réunion du 24 novembre 1951, à s'abstenir « *d'importer des biens britanniques en prélude à la rupture des relations commerciales entre la Grande-Bretagne et l'Égypte* ». Le boycott, indiquent les résolutions finales, ne concerne pas les produits déjà présents sur le marché égyptien ou ceux commandés en Angleterre avant la date de la réunion - précision qui vide en partie de son sens l'appel au boycott.
- 18 Il est, en outre, demandé « *aux journaux et aux sociétés de publicité de refuser les publicités pour les produits britanniques* »<sup>19</sup>. Parallèlement, il est enjoint aux pharmaciens, sous peine de représailles, de « *se débarrasser de leur stock de produits pharmaceutiques* » dans un délai d'un mois à compter de la fin novembre 1951<sup>20</sup>. Le comité de médecins des Frères musulmans recommande, pour sa part, « *le boycott des instruments pharmaceutiques et médicaux importés de Grande-Bretagne* »<sup>21</sup>. Dans l'ensemble, ces déclarations de guerre commerciale sont peu suivies d'effet<sup>22</sup>.
- 19 La stratégie des dockers de Port-Saïd est un peu différente : le mouvement de grève, débuté le 25 octobre 1951, a pour but de désorganiser l'approvisionnement des militaires et de leurs familles stationnés dans la zone du Canal<sup>23</sup>. La décision des douanes de retenir les biens destinés aux Britanniques, même lorsque les droits de douane ont été acquittés, poursuit le même objectif<sup>24</sup>. Le fonctionnement des bases militaires est aussi considérablement perturbé par le départ des quelques 70 000 personnes employées par les forces britanniques ou travaillant dans des sociétés liées par contrat à celles-ci<sup>25</sup>. *Al-Ahram* du 11 octobre 1951 ne cache pas que le but de l'opération est d'« *obliger ces forces à évacuer la région en une semaine au plus* »<sup>26</sup>. Le personnel égyptien suit les consignes et quitte massivement son emploi, par ardeur nationaliste, mais fréquemment aussi sous l'effet des menaces et de l'intimidation.
- 20 La police, les Frères musulmans, les « *escadrons de la libération* », sans oublier la presse, tous participent activement à cette campagne qui, de la menace de déchéance de la nationalité égyptienne à la violence physique, utilise tous les registres possibles<sup>27</sup> ; il n'est pas jusqu'à l'avis d'un comité de *shaiikh*-s d'al-Azhar qui ne soit invoqué.

- 21 Celui-ci spécifie que :
- « la religion musulmane interdit la collaboration avec les Britanniques sous quelque forme que ce soit » et que « la personne qui entreprend sciemment une telle action est un renégat et un traître à sa patrie et se trouve par-là passible de la peine de mort selon l'opinion la plus accréditée de la législation islamique »<sup>21</sup>.
- 22 La position des Frères musulmans est plus radicale encore : il ne s'agit plus seulement de rompre les liens avec les Britanniques mais d'engager la lutte armée contre ces derniers. Le communiqué que la Société fait paraître le 11 octobre demande à ce que le cabinet « se déclare en état de guerre avec l'Angleterre » et prenne les mesures qu'une telle situation impose, à savoir « déclarer les forces britanniques stationnées en Egypte et au Soudan 'forces ennemies', [...] autoriser les Egyptiens à porter les armes, [...] ne pas sanctionner toute attaque contre un Britannique, [...] rompre toutes les relations [...] avec la Grande-Bretagne »<sup>22</sup>. Dès le 11 octobre, l'ambassadeur de Grande-Bretagne fait effectivement part de violences exercées à l'encontre des sujets anglais installés à Ismaïlia, sans en préciser l'origine ; le 16 octobre, de graves troubles dans la zone du canal font sept morts et une quarantaine de blessés.
- 23 Cependant, après le premier mouvement d'enthousiasme, quand il apparaît clairement qu'au-delà de l'abrogation elle-même, aucune mesure n'a été envisagée par le gouvernement, la liesse retombe<sup>23</sup>. L'agitation persistante n'est plus que le fait d'une minorité, sur laquelle ni les interdictions de manifester ni les appels au calme ou au sens civique n'ont d'effets. Plusieurs mois durant, la « guerre du canal » met aux prises les Britanniques à des agitateurs dans des affrontements parfois meurtriers.
- 24 La police auxiliaire (*buluk nizâm*) et les « escadrons de la libération » (*katâ'ib al-tahrîr*), parmi lesquels se trouvent beaucoup de communistes, de Frères musulmans et de membres du mouvement *Misr al-Fatât*, sont bien souvent à l'origine de ces actions armées destinées à entretenir un climat d'insécurité pour les troupes britanniques en Egypte en vue de les faire partir. L'identité des « escadrons de la libération » n'est pas très évidente à préciser. Il semble que le projet date de l'été 1951 mais la mise en place de ces groupes ayant fait surgir des rivalités, il avait été décidé de placer les escadrons sous une autorité nominale, le Comité du Pacte National, tout en laissant à chaque formation le soin d'assurer son propre recrutement.
- 25 *Misr al-Fatât* annonce le 3 novembre 1951 la réunion de 10 000 volontaires et le début de l'entraînement pour le lendemain. Pourtant quelques semaines plus tard, le bilan dressé par les Britanniques est beaucoup moins glorieux :
- « Les meilleures estimations que j'ai », indique l'ambassadeur de Grande-Bretagne<sup>24</sup>, « se montent à 1 000 hommes dont 200 pour le contingent du Parti socialiste d'Ahmad Husaîn [il s'agit du mouvement *Misr al-Fatât*], 400 pour celui des Frères musulmans. Les membres de ces escadrons sont issus essentiellement de la classe ouvrière, dirigés par des étudiants, membres de groupes de jeunes des différents partis politiques. Les escadrons formés plus ou moins régulièrement continuent leur entraînement militaire, mais montrent peu d'inclinaison à se rendre des camps d'entraînement du delta au champ de bataille du canal. [...] Il y a deux semaines, une équipe de reporters [de *Rûzâ al-Yûsuf*] écrivit qu'elle avait cherché pendant une semaine à Ismaïlia des traces des escadrons de la libération dont les exploits avaient été rapportés avec tant d'emphase et qu'elle n'en avait pas trouvé trace. »
- 26 Ce rapport est tout à fait intéressant dans la mesure où il permet de mesurer l'importance de la propagande faite autour de ces groupuscules<sup>25</sup>. La question de la mise en place de cette campagne de presse se pose : est-elle le fait du gouvernement, qui,

devant le tassement de l'enthousiasme populaire, cherche de nouveaux artifices pour le raviver, est-elle l'œuvre de mouvements extra-parlementaires, comme *Misr al-Fatât*, qui pensent disposer là de quelque moyen pour développer leur notoriété ou bien est-elle orchestrée par des journalistes qui espèrent entraîner l'opinion publique ? L'hypothèse d'une désinformation britannique ne peut pas non plus être totalement écartée. A travers sa dépêche, l'ambassadeur cherche peut-être à minimiser l'importance de l'adhésion populaire égyptienne à l'abrogation du traité et à conforter le nouveau gouvernement Churchill dans ses options de fermeté, la poursuite de la guérilla pouvant lui faire craindre un fléchissement de la position de Londres.

- 27 La dépêche de Stevenson pose également le problème de la participation des Frères musulmans à la « guerre du canal ». Il semble qu'en ces circonstances, la base n'ait pas suivi la direction imprimée par le nouveau Guide suprême. Le 23 novembre, Hudaïbî nie toute implication de la Société dans la guérilla alors que l'engagement de quelques centaines de Frères musulmans dans les actions de harcèlement des forces britanniques est constaté sur le terrain<sup>31</sup>. La Chancellerie britannique note, toutefois, une évolution de la position des instances dirigeantes de la Société puisqu'en janvier 1952, « le Secrétaire général, 'Abd al-Hakîm 'Abdîn, a fait de nombreux discours soutenant les 'escadrons de la libération', notamment durant la cérémonie inaugurale de l' 'escadron al-Azhar' »<sup>32</sup>.
- 28 Enfin, la dépêche de Stevenson, en insistant sur la faiblesse des effectifs des « *escadrons de la libération* », suggère l'existence d'autres structures opérant dans la zone du canal. L'attention des Britanniques se focalise, en particulier, sur les unités de police auxiliaire, qui deviennent, au fil des semaines, leur cauchemar. Le lieutenant général Erskine, commandant les forces britanniques stationnées dans la région du canal, les dépeint comme des « *conscrits plus ou moins qualifiés, sans discipline ni tradition* » et insiste sur le fait qu'ils ne sont pas, à proprement parler, des policiers<sup>33</sup>. Ces unités, qui servent habituellement de force de réserve en cas d'émeutes et sont, dans ces occasions, armées de bâtons<sup>34</sup>, ont été dépêchées dans la zone du canal dès le 16 octobre pour assister les forces régulières de police dans le maintien de l'ordre<sup>35</sup>.
- 29 A la différence des escadrons de libération, les *buluk nizâm* ne sont pas des structures émanant d'initiatives privées mais des unités constituées par le pouvoir et placées sous le contrôle d'officiers de police. Cependant, nonchalance des supérieurs ou insoumission des hommes, ces groupements sont loin de remplir la tâche qui leur est assignée ; au contraire, ils semblent plutôt prendre une part active au harcèlement des troupes britanniques. A partir de la mi-novembre, les accrochages sont de plus en plus souvent attribués par les Britanniques à la police auxiliaire<sup>36</sup>, à tel point que, le 11 décembre 1951, Stevenson écrit<sup>37</sup> :
- « La source des problèmes que nos troupes ont dans la zone du Canal est la présence continue là-bas de compagnies de gardes de la police (*buluk nizâm*). Ces hommes sont peu disciplinés, sujets à la panique et pénétrés par des éléments extrémistes. Aussi longtemps qu'ils resteront ici, le risque de conflit continuera. »
- 30 Clairement identifiées, plus nombreuses et plus actives également que les « *escadrons de la libération* », les forces de police auxiliaire obsèdent les responsables britanniques qui les voient à chaque échauffourée ; ceux-ci ne nient pas qu'agissent également contre eux des « *terroristes* ». Mais ils ne possèdent sur ces derniers aucune indication précise, sinon qu'à partir de la mi-janvier, les activistes et saboteurs sont manifestement mieux préparés et organisés que dans les mois précédents<sup>38</sup>. Il est probable que la loi votée le

10 décembre par le Parlement et autorisant le port d'arme aux citoyens commence alors à produire ses effets.

#### Réaction britannique

- 31 Contrairement aux calculs des nationalistes égyptiens, ni la guérilla ni le boycott n'ébranlent la position britannique : la dénonciation du traité est présentée comme contraire au droit et ne pouvant remettre en cause la présence des forces anglaises dans la zone du canal<sup>31</sup>. Le discours du lieutenant général Erskine est tout emprunt de cette détermination :

« Ce serait une grave erreur de croire, de la part de quiconque, que la pression et le terrorisme avec toutes leurs inévitables conséquences, puissent avoir le moindre effet sur notre résolution. Si cela est nécessaire, nous poursuivrons notre activité mois après mois et pendant plusieurs mois si cela est nécessaire. Nous opposerons la force à la force, ne recourant à celle-ci que dans la limite des nécessités. Nous disposons de forces suffisantes et nous avons l'appui des autres pays.[...] Nul ne doit s'imaginer que le temps ou le terrorisme changeront notre politique »<sup>32</sup>.

- 32 Dès l'abrogation, les dispositions propres à assurer la sécurité des militaires et de leurs familles sont prises. A l'évidence, les Britanniques ne sont pas pris au dépourvu par la situation ; une stratégie, affirme d'ailleurs un officier supérieur britannique<sup>33</sup>, a été mise sur pied pour répondre aux violences et aux difficultés qu'une annulation du traité, brandie en menace depuis près d'un an, serait susceptible de faire surgir. La zone du canal est immédiatement soumise à une étroite surveillance : les principaux points stratégiques sont occupés dans le double souci de surveiller les accès à la zone et de préserver la liberté de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge ; des barrages sont installés sur les routes et les véhicules sont fouillés avec soin et méthode ; les trafics ferroviaire et aérien sont, de la même façon, soumis à un contrôle étroit ; des patrouilles sillonnent la région.
- 33 Un couvre-feu est instauré du crépuscule à l'aube, tandis que les familles des officiers britanniques sont expressément invitées à quitter le logement qu'elles occupent en ville pour venir s'installer dans les camps. Par ailleurs, le ministère de la Défense à Londres autorise les officiers supérieurs en poste dans la zone du canal « à arrêter et retenir les terroristes égyptiens pour une durée indéterminée » et à « désarmer la police égyptienne » si la situation l'exige<sup>34</sup>. Des fouilles sont opérées dans les logements pour traquer les individus suspects et découvrir les caches d'armes ; certaines maisons sont démolies de manière à garantir la sécurité d'installations stratégiques.
- 34 Londres a également veillé à renforcer les effectifs militaires présents dans la région pour assurer avec une meilleure efficacité la sécurité de ses ressortissants et être prêt à faire face à toute évolution de la situation<sup>35</sup> : une partie de la flotte britannique est envoyée dans la zone orientale de la Méditerranée et aux abords du canal. A terre, le contingent est régulièrement augmenté pour atteindre 64 000 hommes au 31 décembre 1951. Enfin, pour effectuer une partie du travail jusqu'alors accompli par le personnel égyptien, des Chypriotes et des Mauriciens sont dépêchés sur place. Quant aux difficultés d'approvisionnement causées par le départ des Égyptiens de la région et la fermeture des commerces aux Britanniques, elles sont contournées par la mise en place d'un « pont aérien quotidien de six tonnes de nourriture fraîche depuis Mafraq »<sup>36</sup>.
- 35 Eu égard à la rapidité d'exécution et à la diversité des mesures mises en place par les autorités britanniques, il ne fait pas de doute que la crise est examinée avec beaucoup de sérieux par les responsables londoniens. La Grande-Bretagne est manifestement de

plus en plus préoccupée par les évolutions de la région : si en 1946 elle pouvait envisager favorablement une évacuation du territoire égyptien, quatre ans plus tard, elle n'entend plus quitter les rives de l'isthme de Suez. Les données internationales sont dorénavant celle de la Guerre Froide et il importe de protéger la zone hautement stratégique que représente le Moyen-Orient, en raison de son pétrole et de son axe de communication maritime majeur, des visées soviétiques. Les événements d'Iran et de Turquie ont montré précédemment tout l'intérêt que l'Union soviétique porte à cet espace<sup>36</sup>. Aussi, dans une période de nouvelle offensive soviétique marquée par la crise de Berlin puis le déclenchement de la guerre de Corée, les Britanniques estiment qu'il est indispensable qu'ils soient présents au cœur de la région pour protéger les Etats moyen-orientaux de la menace communiste. La guerre israélo-arabe qui a révélé, deux ans auparavant, la faiblesse des armées arabes les conforte dans leur analyse : ces dernières seraient incapables de contenir une agression, ne serait-ce que le temps de voir des renforts alliés arriver.

36 Les Britanniques sont cependant confrontés à la récurrence des demandes de renégociation du traité de 1936, aussi étudient-ils les différentes possibilités de redéploiement de leurs forces dans les pays voisins de l'Egypte. Le désert du Néguev, qui constitue la première option, a cessé de pouvoir accueillir une base britannique depuis que l'Etat hébreu s'en est emparé à la fin de l'année 1948<sup>36</sup>. L'autre solution de remplacement à laquelle les Britanniques ont pensé, la Libye, est trop incertaine : pour faire pièce aux ambitions de l'URSS sur l'ancienne colonie italienne, les Anglais se sont faits les défenseurs de l'indépendance de ce pays mais ils ne sont en rien assurés de pouvoir conserver et développer des bases libyennes. Quant à un repli sur le Kenya, envisagé par certains, il ne paraît pas rationnel : le Kenya est trop éloigné du Moyen-Orient pour permettre aux Britanniques d'assurer avec efficacité la défense de la région. Enfin, force est de reconnaître que la base de Fayed présente des conditions avantageuses tant sur le plan technique qu'humain et qu'au regard des aspects financiers, le déménagement des installations militaires en un autre lieu n'est pas raisonnable<sup>37</sup>. L'échec des différentes options a renforcé considérablement l'importance de la base du canal de Suez dans la stratégie britannique de défense du Moyen-Orient, même si à Londres, les dispositions militaires du traité de 1936 sont jugées trop étroites, au regard des évolutions de l'art militaire depuis la Seconde Guerre mondiale et du rapatriement des quelques 100 000 soldats stationnés en Palestine, pour contenir une offensive soviétique<sup>38</sup>.

37 En même temps, appréhendant de voir les Egyptiens introduire un nouveau protagoniste dans la question de la défense moyen-orientale, les Anglais ont obtenu des Américains au printemps 1950, la reconnaissance de leur responsabilité pour la défense de cette zone. Les Etats-Unis, peu enclins par tradition à s'engager hors d'Amérique, ont accédé facilement à cette requête ; leur engagement en Asie à partir de 1950 les conduit plus encore à se reposer sur leur allié outre-atlantique pour la défense de l'Egypte et du canal de Suez<sup>39</sup>. Il importe dès lors aux Britanniques de montrer à leur partenaire occidental qu'en situation de crise, ils ne fléchissent pas. Leur fermeté pendant la « guerre du canal » répond à leur objectif de conserver au Royaume-Uni son statut de « grande puissance ». Les Britanniques redoutent que le moindre signe de faiblesse ne provoque une remise en cause globale de leur position sur la scène internationale<sup>40</sup>. La présence militaire dans la zone du canal qu'ils défendent pendant la crise de 1951-52 est, à leurs yeux, la garantie du maintien de leur influence dans la

région. Les diplomates français appuient ce point de vue, estimant même qu'un abandon britannique atteindrait par contre-coup les intérêts de tous les pays européens dans le monde arabe<sup>38</sup>.

- 38 Ce souci britannique de conserver, notamment en Méditerranée sud-orientale, une place prépondérante est percé à jour par l'attaché militaire français au Caire à l'automne 1951. Celui-ci s'étonne moins de l'importance considérable des troupes britanniques rassemblées dans la zone du canal de Suez au moment de la « guerre du canal » quand il la resitue dans le contexte de mise en place des pactes régionaux de sécurité :

« Nos Alliés [...] ne cessent de se renforcer. Les raisons mêmes de ce renforcement nous paraissent obscures étant donné que les Britanniques disposent depuis un mois de forces qui leur permettraient d'occuper éventuellement toute l'Égypte, l'arme à la bretelle. [...]

L'hypothèse la plus logique que l'on puisse formuler sur l'énorme accroissement des forces anglaises en Égypte est que la Grande-Bretagne profite de la situation présente afin de s'affirmer comme la puissance militaire dominante au Moyen-Orient, ce qui augmente les chances de voir le Commandement militaire du Moyen-Orient dévolu à un général britannique »<sup>39</sup>.

- 39 En juillet 1951, Américains et Britanniques se sont accordés sur la création d'un Commandement allié du Moyen-Orient, structure semblable à celle du Pacte de l'Atlantique Nord, qui, à l'automne 1951, demande encore à être concrétisé. La « guerre du canal » est ainsi mise à profit par les Britanniques pour asseoir leur position sur la scène internationale, jusque dans le dialogue transatlantique.
- 40 La fermeté de la réaction anglaise à la crise de 1951 s'explique également par un défaut de confiance dans les Égyptiens : à l'occasion du débat à l'ONU, à l'été 1950, sur l'engagement occidental dans la guerre de Corée, l'Égypte adopte une position neutraliste. Le 27 juin 1950, l'Égypte, qui siège alors au Conseil de sécurité, s'abstient dans le vote de sanctions contre la Corée du Nord et le 7 juillet, refuse de se prononcer lorsqu'est présentée au Conseil de sécurité une résolution qui prévoit de placer la force unifiée des Nations Unies sous le commandement d'un général américain<sup>40</sup>. La position égyptienne est immédiatement mise en relation, dans l'esprit des Britanniques et des Américains, avec le boycott des institutions de l'ONU par l'URSS depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1950. Sans redouter véritablement un ralliement à l'Union soviétique, dans la mesure où le Palais a donné des assurances à plusieurs reprises aux représentants de Sa Majesté britannique en Égypte, les Occidentaux sont très choqués par cette attitude<sup>41</sup>. Pour les Britanniques, en outre, le souvenir des premières années de la guerre mondiale, au cours desquelles les Égyptiens n'affichaient pas nettement une position anti-axiste, n'est pas très lointain. Le comportement égyptien manquant par trop de fiabilité et de constance aux yeux des Britanniques, il ne peut être question, dans un contexte de tension internationale, de laisser aux seuls Égyptiens la garde du canal<sup>42</sup>. C'est cette même défiance à l'égard des Égyptiens qui empêchent les Britanniques, au cours des négociations de l'année 1950-51 sur la révision du traité de 1936, d'envisager de se retirer de la base de Fâyid et d'en confier intégralement la maintenance aux Égyptiens dans le cadre d'une nouvelle alliance militaire.

L'attaque d'Ismaïlia et l'incendie du Caire

- 41 Face à la résolution des Britanniques, le gouvernement égyptien donne l'impression de ne pas dominer la situation : il apparaît qu'au-delà de son coup de théâtre, il n'a rien préparé<sup>43</sup> et se retrouve débordé par les réactions des nationalistes, contraint, à la fois,

de suivre ces derniers pour ne pas perdre le reste de sa crédibilité et obligé de les freiner pour ne pas voir la situation se dégrader. Il institue ainsi des mesures de soutien financier au profit des personnes engagées dans la lutte contre les Britanniques<sup>77</sup> ; il offre de « fournir du travail à tous ceux qui quitteraient leur emploi auprès des forces britanniques, à un niveau de salaire équivalent à celui reçu chez les Britanniques »<sup>78</sup> mais, incapable de tenir ses promesses, il prend des dispositions pour empêcher tout retour dans la zone du canal de façon à ne pas laisser croire à un affaiblissement des Egyptiens dans leur lutte nationale. Il donne son appui à un projet de loi visant à interdire toute collaboration avec les Britanniques, sous peine d'amende, voire d'emprisonnement<sup>79</sup>. Il rappelle son ambassadeur en poste à Londres au moment de la démolition des maisons de Kafr - Abdû, en décembre 1951.

- 42 A la stupeur des Anglais, il avalise indirectement la provocation des nationalistes qui mettent à prix la tête du lieutenant général Erskine dans la mesure où il n'interdit ni la vente, ni la circulation du numéro d'*al-Gumhûr* incriminé<sup>80</sup>. Le gouvernement wafdiste ne manque pas non plus d'exploiter les frustrations comme dans cette annonce de la transformation en jardin public de l'éminemment symbolique *Gezira Sporting Club*<sup>81</sup>. En même temps, il cherche à reprendre le contrôle des « escadrons de la libération » en plaçant l'organisation et l'entraînement de ces groupuscules sous la responsabilité d'un ministre d'Etat<sup>82</sup>. Il se soucie également, en sous-main, de maintenir le contact avec le premier partenaire économique de l'Egypte, en renouvelant des commandes de matériel auprès d'entreprises britanniques et en acquittant les factures dans les délais. Il envoie même au début du mois de janvier 1952 un émissaire rappeler au gouvernement britannique combien le maintien des échanges avec la Grande-Bretagne est essentiel pour la survie du pays<sup>83</sup>. Il se garde bien également d'envoyer l'armée contre les Britanniques.
- 43 Outre la faiblesse des forces armées égyptiennes en comparaison du potentiel militaire britannique, les dirigeants mesurent les risques de détérioration de la situation qu'une intervention militaire ferait courir à l'Egypte et à son gouvernement. Il n'est pas question de pousser la querelle jusqu'à de telles extrémités. Cependant, force est de constater qu'aucune mesure n'est prise pour rétablir l'autorité gouvernementale sur les unités de police auxiliaire, pourtant identifiées par les Britanniques comme la source principale des violences dans la zone du canal. Des menaces à peine voilées, issues des plus hautes instances étatiques semble-t-il, sont aussi transmises aux autorités militaires britanniques<sup>84</sup>. Le jeu trop ambiguë du gouvernement égyptien détermine les responsables britanniques à adresser un message clair à leurs homologues égyptiens, aux terroristes, mais aussi à leurs propres soldats, éprouvés par la tension dans laquelle ils vivent depuis plusieurs mois<sup>85</sup>. L'opération contre les *buluk nizâm* est prévue pour le 25 janvier 1952<sup>86</sup>, à Ismaïlia, qui a été identifiée, depuis le regain de violence dans la zone du canal, comme le point d'appui de la résistance<sup>87</sup>.
- 44 À 6 heures du matin le 25 janvier<sup>88</sup>, les forces britanniques, placées sous le commandement du général Erskine, encerclent le poste de police et le « bureau sanitaire », dont les bâtiments ont provisoirement été attribués aux *buluk nizâm*. Un ultimatum est simultanément envoyé au Sous-gouverneur d'Ismaïlia et au général commandant la police, les informant que cette opération vise à désarmer la police auxiliaire et à l'évacuer hors de la zone du canal ; la police régulière sera, quant à elle, autorisée à reprendre ultérieurement ses fonctions dans la ville. Tous les hommes

présents dans l'un et l'autre immeubles sont sommés d'en sortir pour permettre aux Britanniques d'accomplir leur tâche ; s'ils n'obtempèrent pas, les Britanniques se verront contraints d'employer la force. Le général, seul, fait parvenir une réponse : la police auxiliaire et régulière résistera conformément aux ordres du gouvernement égyptien. Après avoir cherché à parlementer avec les officiers présents sur place, les Britanniques donnent l'assaut. A la fin de la matinée, 41 morts et 68 blessés sont à déplorer dans les rangs des policiers<sup>66</sup>. Véritable traumatisme pour les Egyptiens, les morts du 25 janvier 1952 deviennent des héros de l'histoire nationale<sup>67</sup>.

- 45 Le lendemain, en réponse à ce massacre, la capitale égyptienne est incendiée. Le Caire est, depuis plusieurs jours déjà, en effervescence : le 14 janvier, le convoi funèbre d'un étudiant tombé dans la zone du canal au cours d'un accrochage avec les forces britanniques a été longuement salué par la foule<sup>71</sup> ; le 20 janvier, des étudiants armés ont manifesté à travers les rues de la ville. Dans cette ambiance tendue, les discours du ministre de l'Intérieur ne sont pas de nature à apaiser les esprits : « *Les choses sont allées au-delà du point où les protestations sont possibles* », explique-t-il après les opérations de ratissage du quartier du cimetière d'Ismailia le 21 janvier<sup>72</sup>.

« L'action britannique à Ismaïlia excède ce que l'esprit humain peut concevoir. Les femmes sont à moitié dévêtues dans la rue et emportées dans des camps où leur sort demeure inconnu. Les mosquées sont profanées, comme les cimetières ; un bon nombre d'Egyptiens sont tués ou blessés et crucifiés sur des arbres ».

- 46 Une brochure illustrée, intitulée *Les atrocités britanniques dans la zone du canal*, distribuée par la poste depuis le 22 janvier ne contribue pas moins à exciter la population<sup>73</sup>. L'annonce du massacre d'Ismailia, dans ce contexte, déchaîne la violence.
- 47 La matinée du 26 janvier débute par la manifestation des *buluk nizâm* cairotés non loin du palais royal. Les étudiants viennent rapidement se mêler au cortège dont l'atmosphère est déjà électrique. Mouvement de la colère populaire ou, plus vraisemblablement, action de quelques gangs organisés, imités, probablement, plus tard, par de petits groupes surexcités et des pillards, plus de 250 foyers sont allumés à travers la ville à partir de midi. Plusieurs heures durant, le centre européen du Caire est la proie des flammes. La police, en ne cherchant pas à arrêter les meneurs ou à calmer la foule, contribue indirectement à amplifier le désastre.
- 48 Les bâtiments britanniques sont les premiers visés : le *Turf Club* ou le *Shepherds Hotel*<sup>74</sup>, des établissements bancaires comme la *Barclay's Bank* ou commerciaux, comme *W.H. Smith and Sons* ou l'agence de voyage *Thomas Cook and Son Ltd* sont entièrement brûlés. « *Même une liste complète de ces entreprises ne donnerait pas une image complète des pertes subies par le commerce britannique* » indique le rapport de la Chancellerie de l'ambassade britannique quatre jours après le désastre, ajoutant « *bien des établissements non-britanniques qui ont été détruits, étaient des concessionnaires de biens britanniques ou en faisaient le commerce* »<sup>75</sup>.
- 49 Mais les incendiaires ne s'en prennent pas seulement aux installations britanniques : les cinémas, les clubs, les bars, les magasins fréquentés par la classe dirigeante, les établissements de luxe ou ceux offrant des « *distractions 'occidentales'* »<sup>76</sup> sont également attaqués.
- 50 L'intervention de l'armée en fin d'après-midi, après que « *la foule s'est assemblée devant le palais, criant 'Guerre aux Britanniques' ou 'Révolution'* », précisent ultérieurement les Britanniques<sup>77</sup>, permet de ramener le calme dans la capitale dévastée. Peu avant minuit,

la loi martiale est proclamée. Au terme de la journée, le bilan humain et matériel est lourd : on dénombre une trentaine de morts et environ cinq cents blessés ; plus de sept cents bâtiments ont été brûlés, en partie ou en totalité.

- 51 Le premier élément frappant de ce drame est la passivité des autorités, voire une certaine « connivence » que les Britanniques dénoncent<sup>71</sup>. Les constatations s'accumulent : aucune disposition particulière n'est prise au Caire après les violences d'Ismaïlia alors que des débordements sont prévisibles : le gouverneur d'Alexandrie, pour sa part, a imposé de strictes mesures de sûreté dans la soirée du 25 janvier pour contenir les réactions populaires<sup>72</sup> ; le 26 janvier, les membres du gouvernement ne modifient pas leur emploi du temps bien que les démonstrations qui s'organisent dès le matin se montrent houleuses<sup>73</sup> ; le souverain, certainement averti assez tôt dans l'après-midi du développement des événements dans sa capitale même s'il célèbre en grande pompe la naissance de son fils, tarde à requérir l'armée, laissant, pour quelques heures encore, la ville aux mains des incendiaires... L'attitude du monarque est-elle dictée par le calcul politique ou par la mauvaise appréciation de la gravité de ce qui se déroule hors de l'enceinte du palais ? Il est vrai que la réception que Farouk donne ce jour-là réunit tous les chefs de la police et de l'armée, qui ne sont donc pas en mesure d'être informés de la situation. Il est possible également que l'atermoiement royal soit dû à la crainte d'un défaut de loyalisme de la part de l'armée qui a déjà manifesté, quelques temps auparavant, des signes de mécontentement<sup>74</sup>.
- 52 Pour être comprise, l'inertie du pouvoir doit surtout être replacée dans l'atmosphère d'intrigues qui règne à la tête de l'Etat : les relations du roi et du gouvernement sont détestables et rejaillissent sur la gestion même de la crise du 26 janvier. Le roi qui ne souscrit pas aux orientations prises par la politique gouvernementale dans la mesure où l'entente avec l'Occident, dans le contexte international de Guerre Froide, lui semble capitale<sup>75</sup>, attend le moment opportun pour donner congé à son gouvernement. Il a déjà envoyé de nombreux signaux en direction des Britanniques qui les ont accueillis favorablement<sup>76</sup>. Cependant, le souverain ne peut transcrire ses intentions en acte : la remarquable machine de propagande wafdiste aurait tôt fait de porter la destitution au crédit du président du Conseil, au préjudice du roi, en l'absence de motif parfaitement justifié, et Farouk, qui s'est attiré la défaveur de ses sujets par sa vie dissolue, les affaires de corruption qui se développent dans son entourage et son manque d'appétit pour les affaires du royaume, n'envisage pas d'endosser l'habit du traître à la cause nationale et de laisser à son rival celui de héros de l'indépendance<sup>77</sup>.
- 53 De son côté, le gouvernement, aux abois, réagit avec vigueur à tous les gestes du monarque, multipliant les déclarations et les visites, encourageant les manifestations patriotiques<sup>78</sup>. Celle qui s'annonce le matin du 26 janvier s'intègre à la partie de pancrace qui se joue entre Farouk et le *Wafd*. Le ministre de l'Intérieur attend des événements du 26 janvier une « émeute ordinaire » qui fasse durablement impression sur le souverain et le détourne de ses projets<sup>79</sup> ; dans son esprit, en outre, la résolution des Britanniques pourrait éventuellement être ébranlée par une démonstration de masse, ce qui permettrait de rouvrir le dialogue anglo-égyptien et de trouver une issue à l'impasse dans laquelle le gouvernement égyptien s'était engagé. De cette bataille au sommet, le roi sort vainqueur. Il saisit l'occasion, ferme sa porte au ministre de l'Intérieur lorsque celui-ci accourt, désarmé, au palais, intrigue avec le chef d'état-

major, prépare la formation d'un nouveau gouvernement et attend 17 heures pour faire donner l'armée<sup>57</sup>.

- 54 Le second point qui retient l'attention des témoins ce 26 janvier est le changement de nature de la colère égyptienne : de national, inscrit dans le cadre d'un conflit de décolonisation, le courroux acquiert la dimension d'une lutte sociale et culturelle contre le groupe dominant. L'ambassadeur de Grande-Bretagne rapporte le soir même : « *La foule est apparue autant anti-pasha qu'anti-britannique* »<sup>58</sup>. L'amiral Durand-Viel commente quelques jours plus tard :

« Cette émeute qui avait eu pour prétexte les incidents de la veille à Ismaïlia, et par conséquent, avait à l'origine un caractère anti-britannique a pris très vite un caractère beaucoup plus large, un caractère anti-étranger, anti-chrétien, anti-riche et même anti-dynastique »<sup>59</sup>.

- 55 Après le drame, les observateurs britanniques restent impressionnés, au-delà des dégâts matériels, des morts à déplorer et des blessés, par le « *début d'un véritable sentiment révolutionnaire* » qui s'est manifesté ce jour-là<sup>60</sup>. Il apparaît, d'autre part, de façon tout à fait nette que les attaques ne se sont portées que sur le cœur occidental de la capitale, celui qui s'étend entre le Nil et la vieille ville fatimide, celui qui s'est développé sous l'impulsion du khédive Isma-îl en imitation de ce qui existait à Paris, et sur la route des Pyramides, excroissance de cet espace occidental où fleurissent les cabarets. C'est à la fois la classe dirigeante et sa relation étroite avec les Occidentaux que les révoltés ont visé. La cible occidentale – dans une acception très large du terme – soigneusement choisie invite à se demander, si au-delà d'une tension proprement égyptienne, les événements du 26 janvier ne s'inscriraient pas déjà dans une logique de « choc des civilisations ».
- 56 Assurément l'incendie a été minutieusement organisé comme l'indique la désignation précise des cibles. De quel mouvement extra-parlementaire qui conteste la primauté politique et économique des classes dominantes est-il le forfait, la question reste posée<sup>61</sup>. Le climat politique général de l'Égypte est, en tout cas, à l'exaspération face à l'impérialisme des gouvernements : il semble à la population que les hommes politiques n'ont cessé d'agiter, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la marotte d'une souveraineté pleine et entière sans jamais prétendre sérieusement arracher le sceptre des mains anglaises.
- 57 La violence qui s'est manifestée à l'égard des différentes formes de pouvoir a ébranlé l'aplomb du *Wafd* qui abandonne le lendemain de l'incendie les commandes de l'État sans manifestation d'humeur. Sans doute les dispositions prises par les Britanniques pour intervenir au cœur même de la capitale et dans le delta si de nouvelles violences éclataient ont-elles aussi contribué à la sortie discrète d'un cabinet en situation d'échec. Une opération militaire britannique dans ces circonstances guerrières aurait immanquablement rappelé aux Égyptiens des épisodes douloureux de leur histoire. L'état de tension entre l'Égypte et la Grande-Bretagne s'apaise alors peu à peu : l'agitation ne reprend pas dans les grandes villes du pays, les activistes sont invités à abandonner leur lutte armée et à quitter la région du canal ; les ouvriers égyptiens viennent progressivement reprendre leur emploi auprès des forces de Sa gracieuse Majesté tandis que les mesures policières mises en place par les Britanniques se font moins lourdes<sup>62</sup>. Le 16 avril 1952, Abdul Fattah Amr retrouve ses fonctions d'ambassadeur d'Égypte à Londres. La « guerre du canal » prend fin sans qu'il y ait eu

de rupture entre l’Égypte et la Grande-Bretagne. Ni Londres ni Le Caire ne semblaient vouloir en arriver à cette extrémité.

- 58 L’étroitesse des liens économiques qui existent entre l’Égypte et la Grande-Bretagne explique, pour partie, le souci réciproque des dirigeants de préserver la relation anglo-égyptienne<sup>70</sup>. La proximité culturelle des élites est également un facteur déterminant du maintien des contacts entre la vallée du Nil et l’Angleterre : la classe dirigeante égyptienne se sent, à bien des points de vue, plus proche de ses « éducateurs » européens que de la masse égyptienne, à ses yeux, illettrée et arriérée. Elle a pourtant élaboré au cours des années un discours temporisateur qui détourne contre la présence britannique les mécontentements nés des déséquilibres au sein de la société égyptienne mais elle sent intuitivement que la conquête d’une indépendance totale la laissera seule face à une population qui lui est plus étrangère que ne le sont finalement les Britanniques.
- 59 Le fossé économique et culturel qui existe dans la société égyptienne entre le groupe dominant et le reste de la population pourrait apparaître au premier plan si les forces étrangères venaient à quitter le pays, tandis qu’il reste en partie masqué dans la configuration d’alors. La présence anglaise constitue paradoxalement un ferment d’unité pour une société très inégalitaire, elle fédère des catégories sociales et des groupes confessionnels très éloignés en leur fournissant un objectif commun, celui de la lutte contre la puissance occupante.

#### Conclusion

- 60 Les six mois que dure la « guerre du canal » constituent l’un des derniers soubresauts du conflit de décolonisation qui agite l’Égypte depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Les Officiers libres ne négocient sans doute pas, en 1954, le meilleur traité que l’Égypte ait pu souhaité mais ils obtiennent que les forces britanniques quittent le pays dans un délai de 23 mois. L’ultime crise sera, cette fois, à l’initiative des Européens, qui le 5 novembre 1956, tentent pour quelques heures de reprendre pied sur le canal. Le temps de la présence britannique en Méditerranée sud-orientale s’est achevé.
- 61 La « guerre du canal » n’est pas seulement un temps fort des relations anglo-égyptiennes, elle est aussi un révélateur du malaise politique et social égyptien. Le désappointement, sinon la frustration des Égyptiens sur la question nationale, portée par les hommes politiques eux-mêmes au cœur de la vie publique égyptienne, jette le discrédit sur la classe politique d’abord, les organes dits « représentatifs » et le régime dans son ensemble. La question de la représentation de la nation égyptienne est furieusement posée dans l’après-midi du 26 janvier 1952.
- 62 La « guerre du canal » s’étiole mais la crise systémique s’emballe : le régime d’exception mis en place au soir du 26 janvier est maintenu au-delà des deux mois initiaux, la Chambre des députés est dissoute le 24 mars, les élections ajournées *sine die* le 12 avril. Cette manœuvre politique ôte au pouvoir en place ce qui lui restait de légitimité démocratique et donne à penser que l’Égypte revient plusieurs années en arrière, à un régime d’autocratie. La voie est pavée à la prise de pouvoir par les Officiers libres, qui, dans un premier temps, apparaissent comme ceux par qui le retour au fonctionnement normal de la Constitution, dans un cadre assaini, est possible avant qu’ils ne balayent les structures politiques de « l’ancien régime » et ses élites.

## NOTES

1. - Extrait du quotidien *al-Balâgh*, 9 octobre 1951, reproduit dans *Le Progrès égyptien* du 10 octobre 1951.
  2. - Déclaration d'Hâfiz Ramadân publiée dans *al-Misrî* et reproduite dans *Le Progrès égyptien* du 10 octobre 1951.
  3. - Archives britanniques, FO371/53284 J752/39/16, « Manifeste du *Wafd* à la nation égyptienne », p.8.
  4. - L'article 8 du traité d'alliance signé à Londres le 26 août 1936 autorise les troupes britanniques, à raison de 10 000 hommes et 400 pilotes en temps de paix, à stationner dans le voisinage du canal de Suez « pour [en] assurer la défense en coopération avec les troupes égyptiennes ».
  5. - Expression utilisée par Muhammad Husaîn Haïkal, *Mudhakhirât fî al-syâsa al-misrya*, Le Caire, Dar al-Ma'arif, 1990, tome 2, p.206.
  6. - Archives britanniques, FO371/73465 J7508/1015/16 FO Minute (Sir W. Strang), 21 septembre 1949.
  7. - Expression empruntée à M. Colombe, *L'évolution de l'Égypte 1924-1950*, Paris, Maisonneuve, 1951, p.241.
  8. - T. el-Bishry, « A la veille du 23 juillet 1952, aperçu politique et social », in H. Abd El-Razek dir., *La voie égyptienne vers le socialisme*, Le Caire, Dar al-Ma'arif, p.29.
  9. - Archives de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez (ci-après CUCMS), 153AQN186, Dossier 3103, Bulletin de presse n°75, 2 octobre 1950.
  10. - En 1950, l'Égypte est secouée d'une part par le scandale de la bourse du coton qui implique le secrétaire général du *Wafd* et la jeune épouse du président du *Wafd*, d'autre part par l'affaire des armes défectueuses livrées à l'armée égyptienne pendant la guerre de 1948, et dont l'enquête révèle des complicités jusque dans l'entourage proche du roi.
  11. - La personnalité du secrétaire général, successeur presque désigné du président du mouvement, ne fait pas l'unanimité au sein du parti. Des tensions s'expriment également avec les groupements de jeunesse wafdistes. Voir par exemple CUCMS, 153AQN186, Dossier 3103, Bulletin de presse n°95, 9 août 1951.
  12. - Archives britanniques FO371/80349 JE1016/68 Stevenson, n°498, Le Caire, 20 novembre 1950 ; Archives américaines, *Group 59*, exposé de Mustafa al-Nahhâs Pasha, président du Conseil des ministres au Parlement le 8 octobre 1951.
  13. - L'Attaché militaire, Naval et de l'Air à l'ambassade de France au Caire note : « La lourde défaite britannique à Abadan, si facilement consentie, a eu dans le monde oriental un profond retentissement » in Archives de l'Armée de Terre française (ci-après SHAT), 10Y778, dossier 1, 29 novembre 1951, document 546.
  14. - Archives britanniques FO371/90116 JE10110/33 Stevenson, Alexandrie, 11 octobre 1951.
  15. - En mars 1950, l'ambassadeur de Grande-Bretagne fait déjà part à son ministre de son appréhension quant aux évolutions de la politique intérieure égyptienne : « Incapable de fournir du pain, le *Wafd* pourrait bien produire un spectacle nationaliste, pour une acclamation populaire » in Archives britanniques, FO371/80348 JE1016/36 Campbell to Bevin, 14 mars 1950.
- L'ambassadeur des Etats-Unis rapporte les explications données par le roi Farouk à l'ambassadeur de Grande Bretagne le 9 octobre 1951 : « Premièrement pour des raisons

de politique intérieure, l'action gouvernementale d'hier a reçu une approbation unanime et le gouvernement a gagné une nouvelle vie de cette façon. Secondement, pour détourner l'attention de la nation de la corruption qui régnait dans le gouvernement et de l'échec du gouvernement à tenir ses promesses électorales. » in *Foreign Relations of the United States, 1951, vol. Near East*, United States Government Printing Office, p.397, 641.74/10-951 The Ambassador in Egypt (Caffery) to the Department State, Cairo, 9 octobre 1951.

L'Attaché militaire, Naval et de l'Air français indique : « Le *Wafd*, faute d'avoir tenu ses promesses d'ordre social et dans le désir de masquer une impéritie et une gabegie qui commençaient à faire murmurer le peuple, a voulu procurer à celui-ci un puissant dérivatif et créer une mystique nationale d'union sacrée. Le gouvernement égyptien a, une fois de plus, eu recours au climat de crise extérieure auquel il a dû son avènement. Il s'est lancé à corps perdu dans une folle action de prestige extérieur, de xénophobie occidentale et de nationalisme outrancier. » in SHAT, 10Y778, dossier 1, 29 novembre 1951, document 546.

16. - CUCMS, 153AQN1441, Comité de direction, 15 octobre 1951.

17. - Archives britanniques FO371/90172 JE1153/19 Commercial Secretary, 29 novembre 1951.

18. - Archives britanniques FO371/90172 JE1153/17 M. Couldrey, Board of Trade, 27 novembre 1951.

19. - Archives britanniques FO371/90172 JE1153/11 Commercial Secretary, 14 novembre 1951.

20. - Archives britanniques FO371/96861 JE1016/76 Stevenson, n°149, 24 janvier 1952.

21. - Archives britanniques WO236 WO236/15 Narrative Events, octobre 1951-April 1952, p.9 ; FO371/90120 JE10110/140 Stevenson, n°1104, 30 novembre 1951.

22. - Archives britanniques FO371/90118 JE10110/75 War Office, 25 octobre 1951.

23. - Le 10 novembre, l'ambassadeur de Grande-Bretagne constate que « le nombre de personnes employées directement par les forces britanniques avait chuté de 90% et celles employées chez les entrepreneurs de 100% » in Archives britanniques FO371/97078 JE2188/3 Stevenson, n°125, Le Caire, 7 mai 1952.

24. - Article d'*al-Ahram* rapporté par CUCMS, 153AQN1441 Comité de direction, 15 octobre 1951.

25. - *Le Progrès égyptien* du 25 octobre 1951 ; Archives britanniques FO371/90231 JE2182/22 Sir Rapp, n°25, 8 novembre 1951 ; FO371/90232 JE2182/44 FO Minute, M. Allen, 15 novembre 1951, p.2 ; FO371/90118 JE10110/77 Commanders in Chief Middle East to Ministry of Defence, 29 octobre 1951 ; WO236 WO236/11 Situation Report 1951, Broadcast made on 6th november 1951.

26. - CUCMS, 153AQN186 Dossier 3103, Bulletin de presse n°101, 21 novembre 1951. Le recteur d'al-Azhar, précisent les Britanniques, ne sanctionne pas cet avis qui bénéficie toutefois d'une large publicité dans les journaux. Archives britanniques FO371/90232 JE2182/44 *op.cit.* Voir également la déclaration de Muhammad al-Shirbinî, président du Front des *'ulama'*-s d'al-Azhar, datée du 14 décembre 1951, et qui engage au combat : FO371/96870 JE1018/28 Wardle Smith, Le Caire, 22 janvier 1952.

27. - CUCMS, 153AQN1441, Comité de direction, 15 octobre 1951.

28. - Archives britanniques FO371/90119 JE10110/102 Stevenson, n°372, Le Caire, 2 novembre 1951.

29. - Archives britanniques FO371/96858 JE1016/10 Stevenson, n°435, Le Caire, 18 décembre 1951.

30. - Dans son rapport sur les escadrons de la libération, Stevenson note que « tous leurs exploits contre les troupes britanniques et les installations ont été fantastiquement exagérés par la presse du Caire, parmi laquelle le plus fertile en inventions sensationnelles est sans doute le wafdiste *al-Misri* ». Archives britanniques FO371/90121 JE10110/167 Stevenson to Eden, n°435, Le Caire, 3 décembre 1951, §9.
31. - R. Mitchell, *The Society of Muslim Brothers*, Londres, OUP, 1969, pp.89-90 ; Archives britanniques FO371/96845 JE1011/2 Creswell to Eden, n°153, Alexandrie, 26 juin 1952.
32. - Archives britanniques FO371/96870 JE1018/7 Chancery, Le Caire, 18 janvier 1952.
33. - Archives britanniques FO371/96860 JE1016/57 George Erskine, 13 décembre 1951.
34. - Archives britanniques FO371/96862 JE1016/82 Stevenson, n°154, 25 janvier 1952.
35. - Archives britanniques FO371/96862 JE1016/87 Stevenson, n°157, 25 janvier 1952, principaux événements dans les relations anglo-égyptiennes.
36. - Stevenson note que les 17 et 18 novembre, la police auxiliaire ouvre le feu sur une patrouille britannique ; les incidents de Suez les 3 et 4 décembre sont attribués à la police auxiliaire ; l'attaque contre le détachement britannique du 17 décembre est, elle aussi attribuée à la police auxiliaire ; c'est encore elle qui tend l'embuscade du 3 janvier 1952 sur la route de l'usine de filtration des eaux de Suez ; on la retrouve lors des incidents de Tall al-Kabîr le 13 janvier et de ceux d'Ismaïlia le 19 janvier. *Ibid.*
37. - Archives britanniques FO371/90122 JE10110/186 Stevenson, n°1180, 11 décembre 1951.
38. - Archives britanniques FO371/96862 JE1016/98 Chancery, J de C. Hamilton, Le Caire, 22 janvier 1952.
39. - Archives du ministère français des Affaires étrangères (ci-après MAE) Afrique-Levant 1944-1952, carton 122, Egypte, extrait du *Journal d'Égypte*, 7 novembre 1951.
40. - CUCMS 153AQN186 Dossier 3104, Informations générales, 7 janvier 1952.
41. - Maître Muhammad al-Tâba`î rapporte dans '*Akhar Sâ`a*' les propos tenus par un officier supérieur britannique à une personnalité égyptienne : « Votre dénonciation du traité de 1936 n'a pas constitué pour nous la moindre surprise. La véritable surprise pour nous a été votre manque total de préparation. Nous pensions que nous aurions à faire face ici et là à une certaine résistance. Nous avons établi nos plans sur cette base. [...] Si nous avions su que les choses se passeraient de la sorte, nous n'aurions certainement pas dépensé tant d'efforts et d'argent ». Rapporté par *Le Progrès égyptien* du 25 octobre 1951.
42. - Archives britanniques FO371/90122 JE10110/187 7 décembre 1951.
43. - CUCMS, 153AQN1441 Comité de direction, 22 octobre 1951 ; Archives britanniques FO371/90122 JE10110/201 Rapp, n°128, 15 décembre 1951.
44. - Archives britanniques FO371/90120 JE10110/143 T. Rapp, n°86, 30 novembre 1951.
45. - G-H. Soutou, *La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Fayard, 2001, pp.116-120.
46. - Sur le Néguev comme enjeu international, voir M. Oren, « The diplomatic Struggle for Negev 1946-1956 », in *Studies in Zionism*, vol.10, n°2, 1989, pp. 197 et suiv.
47. - Archives britanniques FO371/73464 J2021/1015/16 Campbell, n°133, Le Caire, 3 mars 1949, p.20 ; H.L. Hoskins, « the Guardianship of the Suez Canal », in *Middle East Journal*, vol.4, avril 1950, pp. 148-49.
48. - Archives britanniques FO371/69195 J7800/24/16 From FO to Bagdad n°1272, 13 décembre 1948.
49. - Sur les conditions de la coopération anglo-américaine en Méditerranée, se reporter à A-C de Gayffier-Bonneville, « La coopération anglo-américaine en

Méditerranée sud-orientale de 1948 à 1955 : une réalisation inaboutie » in *Stratégie*, n°82-83, 2-3/2001, pp.211-217.

50. - Le *Foreign Office* exprime plus particulièrement des craintes au sujet de l'Irak. Les archives françaises montrent combien l'Irak est effectivement sensible aux événements égyptiens : MAE, Afrique-Levant 1944-1952, carton 122, Egypte, légation de France en Irak, M. C.A. Clarac, Ministre de France en Irak, Bagdad, 7 novembre 1951.

51. - Massigli, à Londres, note à propos de la crise anglo-égyptienne : « Cette interdépendance, cette sensibilisation, si l'on peut dire, du monde arabe, a pour conséquence que tout échec d'une puissance occidentale est un échec de l'Europe, et tout succès un succès commun ; Toute politique qui se donnerait pour objectif de persuader Londres de s'incliner [...] serait donc aussi contraire à nos intérêts qu'à ceux de nos partenaires britanniques. [...] Elle serait interprétée par le monde arabe comme étant le prélude de notre propre capitulation. » MAE, Afrique-Levant, 1944-1952, Egypte, carton 123, Massigli, Londres, 4 janvier 1952.

52. - SHAT, 10T778, dossier 1, document 546 *op.cit.*

53. - MAE, ONU, Guerre de Corée, Résumé des débats du Conseil de sécurité relatif au conflit coréen entre le 25 juin et le 31 août 1950.

54. - MAE, ONU, Guerre de Corée, télégramme de M. Bonnet, ambassadeur de France aux Etats-Unis, à Robert Schuman, Washington, 6 juillet 1950 ; télégramme de M. Couve de Murville à Robert Schuman, Le Caire 11 juillet 1950.

55. - SHAT, 10T779, dossier 1, Attaché militaire, Naval et de l'Air, 10 janvier 1952.

56. - L'opposition juge avec sévérité l'action fragmentaire du gouvernement : « Nous en avons assez des paroles, des belles phrases, des beaux discours. Nous nous faisons l'écho de ce que se demande chaque Egyptien, dans la rue et chez lui. Où sont les préparatifs dont les dirigeants ont parlé et qu'est ce qu'on attend pour passer à l'action ? ». Propos de Maître Muhammad al-Tâba'î publié dans '*Akhar Sâ'a*, repris dans *Le Progrès égyptien*, 25 octobre 1951. Voir également *Le Progrès égyptien* du 7 janvier 1952.

57. - Archives britanniques FO371/96858 JE1016/38 Stevenson, n°38, 16 janvier 1952.

58. - Archives britanniques FO371/97078 JE2188/3 *op.cit.*

59. - *Times*, 31 décembre 1951.

60. - Archives britanniques FO371/96858 JE1016/18 Chancery, Le Caire, 31 décembre 1951.

61. - CUCMS, 153AQN1441 Comité de direction, 17 décembre 1951.

62. - CUCMS, 153AQN 1441, Comité de direction, 27 décembre 1951.

63. - Archives britanniques FO371/96963 JE1151/2 Board of Trade, M. Couldrey, 9 janvier 1952.

64. - Le gouverneur de Port-Saïd fait parvenir un message aux autorités militaires britanniques indiquant « que si nous (=les Britanniques) ne cessons pas nos opérations de nettoyage à Ismaïlia, des mesures énergiques seraient prises contre nous. Nous comprenons », commente le Grand quartier général des forces terrestres au Moyen-Orient, « que le message est issu du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur ». Archives britanniques FO371/96861 JE1016/78 GHQ Middle East Land Forces, 23 janvier 1952.

65. - Le *Times* se fit l'écho de l'état d'esprit des soldats britanniques engagés dans la guerre du canal : « Les nerfs des soldats britanniques sont soumis à rude épreuve. Ils se demandent quel intérêt il peut encore y avoir à maintenir une base militaire qui a perdu toute utilité à cause d'un sentiment national d'hostilité ». Cité par A. Abdel-Malek, *Egypt, Military Society*, New-York, Random House, 1968, p.32.

66. - « Etant donné les preuves répétées de la participation du *buluk nizâm* dans les incidents de Tall al-Kabîr et d'Ismâïlia, nous considérons que la situation est telle que nous devons utiliser l'autorisation qui nous a été donnée de désarmer la police égyptienne en désarmant le *buluk nizâm* d'Ismâïlia. Nous avons, de ce fait, instruit GOCBTE de prendre les mesures nécessaires à sa discrétion. Cela aura probablement lieu le 25 janvier. » Archives britanniques FO371/96858 JE1016/3 GHQ Middle East Land Forces, 23 janvier 1952.

67. - L'extrême fin de l'année 1951 a été marquée par un certain apaisement des tensions dans la zone du canal. Voir le tableau chiffré des incidents par période dans la zone du canal : Archives britanniques FO371/96858 JE1016/26 Rodgers, British Middle East Office, 2 janvier 1952 ; également FO371/96858 JE1016/25 Rapp, n°3, 31 décembre 1951. Dans le rapport sur la zone du Canal du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1952, on peut lire : « Il y a eu une sérieuse intensification des activités terroristes contre les forces britanniques. A cette intensification, l'arrivée des nouveaux 'patriotes', parmi lesquels des étudiants de l'université, impatients de participer à ces victoires faciles promises par la presse, a été un facteur favorable. [...] En général, on peut dire que les efforts soutenus du gouvernement égyptien pour rendre notre maintien dans la zone intolérable créent une situation qui nous force à de nouvelles mesures de contrôle, bien que nous ne le désirions pas. » FO371/96860 JE1016/42 Rapp, n°1, 15 janvier 1952.

68. - Les Britanniques firent un rapport à la suite de l'opération "Eagle". Ce rapport de six pages est consigné sous la cote WO236 WO236/13 Operation Eagle, janvier 1952. Voir également MAE, Afrique-Levant 1944-1952, Egypte, carton 123, Couve de Murville à R. Schuman, n°145/AL, Le Caire, 29 janvier 1952.

69. - Chiffres fournis par le rapport britannique.

70. - Sadate dans ses mémoires honore en ces termes les disparus : « Sacrifices lumineux et injustes souffrances imposées à des braves au nom de l'Angleterre. » (*Révolte sur le Nil*, Paris, P. Amiot, 1957, p.184)

Le 25 janvier est devenu, en hommage au massacre du *buluk nizâm*, un jour férié en Egypte, « le jour de la police ». Voir C. Mayeur-Jaouen, « Rituels politiques dans le Moyen-Orient contemporain », in A.H. Ben Mansour, J. Frémeaux, dir., *Avec les Arabes. Puissance de l'amitié*, Paris, PUPS, 2005, p.210.

71. - Archives britanniques FO371/96871 JE1018/7 Chancery, Le Caire, 18 janvier 1952.

72. - Archives britanniques FO371/96873 JE1018/86 Stevenson, n°48, 25 février 1952.

73. *Ibid.*

74. - Le *Shepherds Hotel* est à l'époque situé près de l'Azbakiyya.

75. - Archives britanniques FO371/96871 JE1018/36 Chancery (Cairo) to African department, 30 janvier 1952, « The Rioting and Organised Fire Raising in Cairo on 26th January ».

76. - Expression utilisée par l'ambassadeur de Grande-Bretagne : FO371/96873 JE1018/86 *op.cit.*

77. - Archives britanniques FO371/96874 JE1018/101 M. Butler, 25 février 1952.

78. - Dans ses mémoires, Anthony Eden note au sujet de l'incendie du Caire : « Il est impossible de déterminer à quel point le gouvernement était impliqué dans toute cette affaire. Le ministre de l'Intérieur, Sirâg al-Dîn, connaissait probablement ce qui se tramait. A l'extérieur du *Turf Club*, quarante hommes étaient habituellement en faction à cause des menaces réitérées. Ce jour-là, ils avaient été réduits à quatre. » A. Eden, *The Memoirs of the Rt. Hon. Sir Anthony Eden*, Londres, Cassel, 1960, p.231.

Voir également FO371/96872 JE1018/57 Stevenson, n°318, 5 février 1952.

79. - Archives britanniques FO371/96873 JE1018/86 *op.cit.*
80. - Amer, Anouar al-Sadat explique quelques années plus tard que l'incendie du Caire a mis en lumière « la moralité des plus hautes autorités de l'Etat » : ce jour-là, « le roi donnait un banquet à Abdîn, le Premier ministre était aux mains de sa manucure [...] et le ministre de l'Intérieur occupé à faire transcrire un immeuble qu'il venait d'acquérir. » (*op.cit.*, p.185)
81. - SHAT 10T789, dossier Armée/Défense Nationale, Attaché militaire, Naval et de l'Air, 11 février 1952, « Attitude de l'armée égyptienne du point de vue de la politique intérieure ».
- Le malaise de l'armée s'exprime notamment le 6 janvier 1952 à l'occasion de l'élection du comité de direction du Club des Officiers : les candidats du roi ne sont pas élus.
82. - MAE, Afrique-Levant 1944-1952, Egypte, carton 123, Bonnet, Washington, n°293/301, 12 janvier 1952.
83. - Le 14 décembre, le roi Farouk envoie un émissaire à l'ambassadeur de Grande-Bretagne pour lui indiquer le nom de celui qu'il envisage de nommer à la place de Nahhâs Pasha (H. Gamal Abdel Nasser, *Britain and the Egyptian nationalist Movement 1936-1952*, Reading, Ithaca Press, 1994, p.234 et note 198, p.262). Le 24 décembre 1951, il nomme Hâfiz `Affîf Pasha et `Amr Pasha, connus pour leurs sympathies occidentales, britanniques notamment, aux postes de chef du Cabinet royal et de conseiller royal des affaires étrangères (CUCMS, 153AQN186, Dossier 3104, Informations générales, 7 janvier 1952).
84. - MAE, Afrique-Levant 1944-1952, Egypte, carton 123, Direction d'Afrique-Levant, 2 janvier 1951
85. - Le gouvernement, selon les Britanniques, aurait notamment favoriser les manifestations du Caire et d'Alexandrie du 26 décembre 1951. Il apparaît, en tout cas, qu'après ces démonstrations, le roi ne montre plus, jusqu'au 26 janvier 1952, de velléité de renvoyer son gouvernement. Archives britanniques FO371/96845 JE1011/2 *op.cit.* Voir également CUCMS, 153AQN1441 Comité de direction, 27 décembre 1951.
86. - Archives britanniques FO371/96872 JE1018/78 Chancery to FO, Le Caire, 18 février 1952.
87. - Archives britanniques FO371/96872 JE1018/79 Stevenson, n°45, 19 février 1952.
88. - Archives britanniques FO371/96870 JE1018/10 Stevenson, n°176, 26 janvier 1952.
89. - CUCMS, 153AQN1634A, Extrait de la sténographie du Conseil d'administration du 5 février 1952, présidence de M. l'amiral Durand-Viel, vice-président.
90. - Archives britanniques FO371/96871 JE1018/36 *op.cit.*
91. - Les auteurs du drame sont restés inconnus et leur identification demeure un sujet de controverse. Beaucoup d'éléments accablent Ahmad Husain, dirigeant du mouvement extra-parlementaire *Misr al-Fatât*, mais il a été disculpé lors du procès qui s'est tenu après le coup d'Etat des Officiers Libres. Les soupçons pèsent aussi sur des membres de l'Association des Frères musulmans, qui, individuellement, se seraient fait incendiaires - le Guide suprême du mouvement a, pour sa part, été arrêté mais aussitôt relâché. Pour faire le point, on peut se reporter à J. Gordon, *Nasser's Blessed Movement Egypt's Free Officers and the July Revolution*, Oxford UP, 1991, p.27 ; H. Gamal Abdel Nasser, *op.cit.*, appendice 19, pp.326-328 ; A-C. Kerboeuf n'hésite en revanche pas à désigner le principal instigateur : « La 'racaille' et les 'intrigants'. Etude comparée de deux émeutes (Alexandrie, 11 juin 1882/Le Caire, 26 janvier 1952) », in *L'Egypte dans le siècle 1901-2000, Egypte/Monde arabe*, n°4-5, 2000/2-2001/1, pp.55-80.
92. - CUCMS, 153AQN186, Dossier 3104, Informations générales, 11 février 1952.

93. - Voir sur ce point A-C de Gayffier-Bonneville, « L'interdépendance économique anglo-égyptienne au moment de l'abrogation du traité de 1936 par Nahhas Pasha le 8 octobre 1951 », in *Revue historique*, CCXCI, 1, pp.73-93.

---

## RÉSUMÉS

La « guerre du canal » éclate au lendemain de l'abrogation unilatérale du traité anglo-égyptien de 1936 par l'Égypte. Episode d'une décolonisation qui se prolonge depuis 1922, la violence du côté égyptien déborde le 26 janvier 1952 le cadre des relations anglo-égyptiennes et des revendications nationales pour animer une lutte politique et sociale. La position britannique est elle aussi riche d'équivoques. Les Britanniques semblent, par leur démonstration de force, vouloir affirmer leur primauté dans la défense de la zone Sud-orientale de la Méditerranée.

The "Canal War" is breaking out after the Egyptian unilateral abrogation of the 1936 Treaty. First, there is an exultant mood in Egypt, then the scene is turning into Anglo-Egyptian confrontation. Anti-British demonstrations are an episode of Egyptian decolonization process. But, 26 January 1952, the mobs are burning Cairo, the breakdown of order is complete. The guerrilla war is turning into a political and social struggle. Black Saturday is an outburst of frustrated fury. British position in the "Canal War" is full of ambiguity also : Britain is reinforcing its garrison. It seems Britain wants to assert its primacy in South-East Mediterranean zone defence in Cold War and security pacts context.

## INDEX

**Mots-clés** : décolonisation, canal de Suez, Grande-Bretagne, tutelle, Égypte

## AUTEUR

**ANNE-CLAIRE DE GAYFFIER-BONNEVILLE**

Ecoles militaires de St Cyr-Coëtquidan